

Conseil Supérieur de la Pêche
Protection des milieux aquatiques

PÊCHE DE LA TRUITE DE MER RÉSULTATS DE LA SAISON 2001

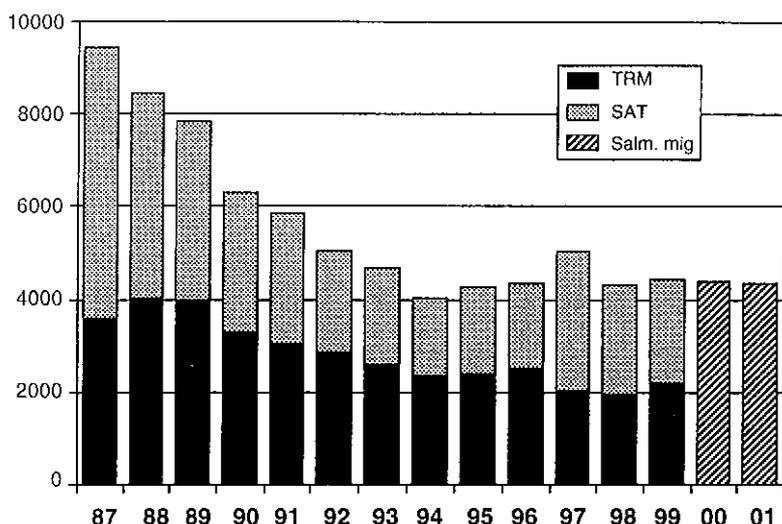
Instauré officiellement en 1992, le suivi des captures de truites de mer n'a concerné jusqu'en 1995 que les cours d'eau du nord-ouest, sur lesquels la truite de mer est bien implantée et la pêche particulièrement active.

En 1996, le suivi des captures s'est étendu à tous les cours d'eau classés à truite de mer de la façade atlantique.

A partir de l'année 2000 et compte-tenu du fait que de nombreux bassins abritent les deux espèces truite de mer et saumon atlantique, il a été décidé de simplifier la réglementation et la gestion de la pêche de ces deux espèces en regroupant les taxes spécifiques, qui avaient cours les années précédentes, en une seule taxe "salmonidés migrateurs".

Ceci étant et pour tenir compte de la situation différente des stocks de ces deux espèces sur le territoire français (situation préoccupante du saumon atlantique, avec une baisse alarmante de la fraction "saumons de printemps", état de santé globalement bon de la truite de mer), les modalités pratiques de pêche et de suivi des captures n'ont pas été alignées :

- saumon atlantique : limitation du nombre des prises par bassin - baguage et déclaration obligatoires des captures.
- truite de mer : pas de limitation des prises - pas de baguage - déclaration des captures demandée à titre volontaire.



**EVOLUTION DES VENTES DE TAXES MIGRATEURS
1987 - 2001**

Bassin	Nombre de taxes migrateurs vendues	
	2000	2001
Artois-Picardie	506	419
Seine-Normandie	1650	1645
Loire-Bretagne	1511	1565
Adour-Garonne	728	744
Rhin Meuse	1	1
R.M.C.	1	1
TOTAL	4397	4375

R.M.C. : Rhône / Méditerranée / Corse

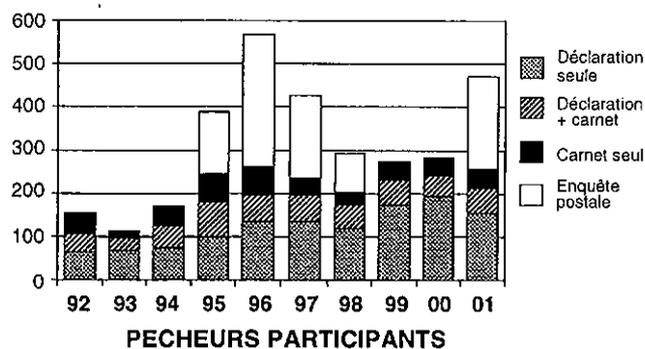
VENTE DE TAXES MIGRATEURS PAR BASSIN

4375 taxes "salmonidés migrateurs" ont été vendues en 2001 soit, à quelques unités près, le même nombre qu'en 2000. Le nombre de taxes vendues (saumon + truite de mer jusqu'en 1999, puis salmonidés migrateurs depuis 2000) reste assez stable depuis 1994. A noter toutefois une forte baisse sur le bassin Artois-Picardie : -17%.

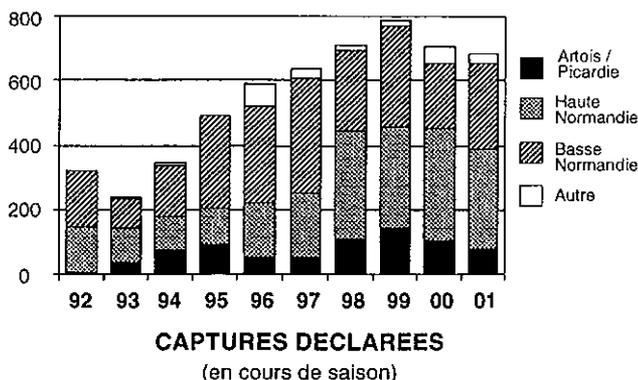
258 pêcheurs ont participé spontanément à la déclaration des captures (en déclarant leurs captures en cours de saison et/ou en tenant un carnet de pêche), effectif en légère baisse par rapport aux deux années précédentes. S'y ajoutent 214 pêcheurs ayant répondu à l'enquête postale de fin de saison (sur un total de 345 contactés).

903 captures au total ont été déclarées, dont 685 en cours de saison, provenant très majoritairement cette année encore des cours d'eau du nord-ouest de la France :

Artois-Picardie :	108
Haute-Normandie :	424
Basse-Normandie :	305
Bretagne :	36
Sud-Ouest :	30



PECHEURS PARTICIPANTS



**CAPTURES DECLAREES
(en cours de saison)**

LA SAISON DE PÊCHE 2001 EN HAUTE-NORMANDIE, PICARDIE ET ARTOIS

CAPTURES DE TRUITES DE MER DÉCLARÉES PAR BASSIN

Rivières	Timbres vendus	Pêcheurs participants	Captures déclarées	Captures estimées
Slack	4			?
Canche	173	22	34	160 - 180
Authie	131	25	52	150 - 170
Somme	14	-	-	?
Bresle	222	28	33	110 - 120
Arques	106	26	215	300
Scie & Sâane		5	12	?
Durdent	37	6	23	?
Valmont	11	4	10	?
Seine & Andelle	131	21	90	> 300
TOTAL	829	130	469	> 1100

Pêcheurs participants : ayant déclaré en cours de saison et/ou tenu un carnet de pêche

469 truites de mer ont été déclarées par les pêcheurs (390 en cours de saison, 79 supplémentaires dans les carnets de pêche) ; s'y ajoutent 83 truites de mer déclarées par les 144 pêcheurs ayant accepté de répondre à l'enquête postale de fin de saison.

Globalement, la saison de pêche 2001 s'est révélée moins fructueuse que la précédente, perturbée par des débits restés exceptionnellement forts sur la plupart des cours d'eau mais c'est sur la Bresle que les résultats ont été les plus mauvais, avec un volume de captures inférieur de moitié à celui de l'année 2000. En revanche, l'augmentation des prises sur Seine et Andelle, amorcée depuis 1999, semble se confirmer.

Du fait des conditions hydrologiques défavorables, la saison de pêche n'a démarré que tardivement. Les 3/4 des captures sont réalisées sur les mois de juillet, août et septembre (avec un maximum en août). Avec la reprise de fortes précipitations dès la mi-octobre, la prolongation automnale n'a fourni, comme en 2000, que 10% des captures (contre 20% les années précédentes).

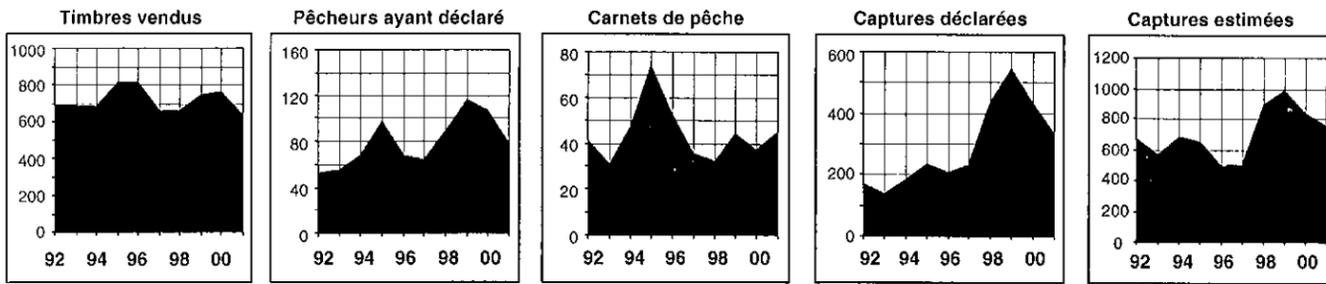


Parmi les 390 truites de mer déclarées en cours de saison, 43 (soit 11% des effectifs) dépassent 70 cm et 4 kg, dont la moitié a été capturée sur la Seine et l'Andelle et le 1/4 sur le bassin de l'Arques ; 11 captures passent cette année la barre des 80 cm !

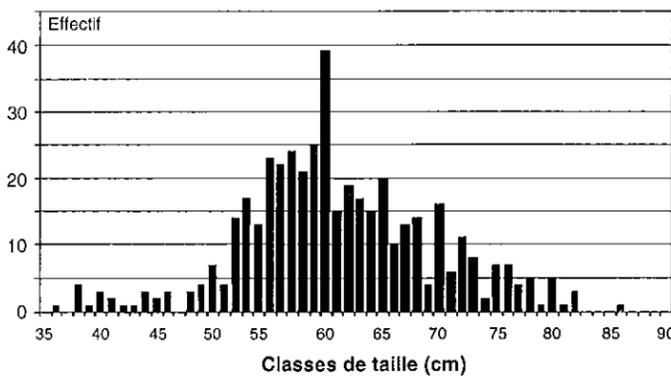
Cette année, c'est la Seine qui décroche la palme du plus gros poisson avec une truite de mer de **88 cm - 8.510 kg**, capturée fin août.

Comme c'était déjà le cas l'an dernier pour la plus grosse truite capturée, ce poisson est pourtant relativement jeune : 4,5 ans au total ; né en 1997, il a passé 1 an en rivière avant de gagner la mer où il a séjourné 2 ans 1/2 consécutifs avant de venir se reproduire une première fois pendant l'hiver 2000/2001 ; il entreprenait cette année sa 2ème migration de reproduction.

PARTICIPATION DES PECHEURS ET CAPTURES (Canche, Authie, Bresle, Arques)



TAILLE, POIDS, AGE DES POISSONS DECLARES



Le stock de truites de mer exploité en 2001 est très majoritairement composé de poissons de 2 ans 1/2 et 3 ans 1/2, nés respectivement en 1999 et 1998. Il s'agit essentiellement de poissons de 1 et 2 ans d'eau douce, puis de 1 hiver de mer ; à noter la part non négligeable (16%) dans la cohorte 98 de gros sujets, smoltifiés à 1 an et remontés en rivière après 2 hivers passés en mer.

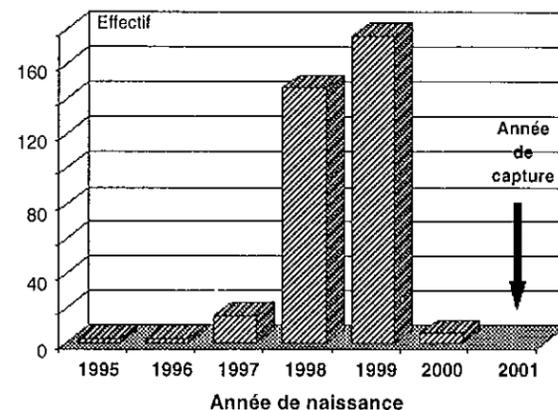
14,5% des poissons capturés s'étaient déjà reproduit les hivers précédents (proportion sensiblement plus faible que l'an passé), affichant sur leurs écailles de 1 à 4 marques de fraie.

La taille moyenne des poissons déclarés s'établit cette année à : **59 cm pour un poids de 2.7 kg**

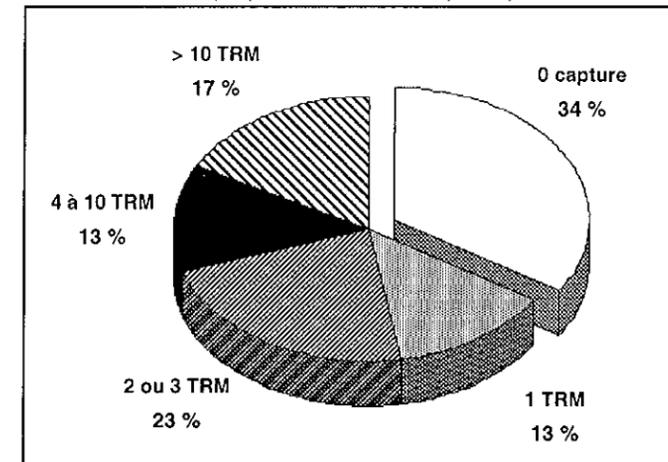
Taille moyenne par rivière

Canche : **58,4 cm** Bresle : **62,0 cm**
 Authie : **56,5 cm** Arques : **58,4 cm**
 Durdent / Valmont / Scie / Saâne : **54,1 cm**
 Seine et Andelle : **66,3 cm**

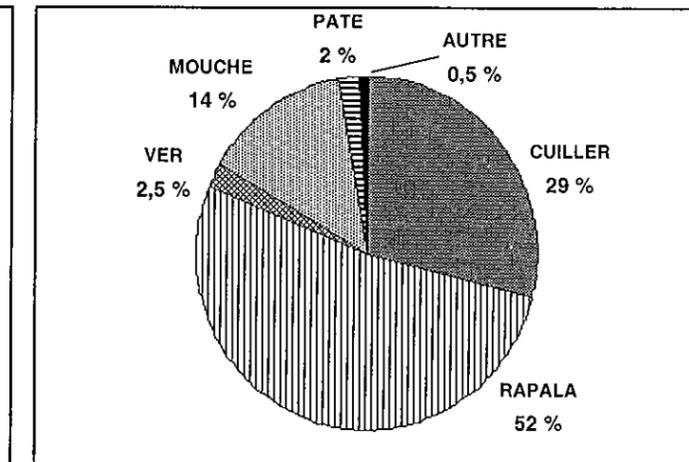
Le rapport des sexes est de **1,5 femelle pour 1 mâle**, restant cette année relativement stable tout au long de la saison.



LE PANIER DU PECHEUR (d'après les carnets de pêche)



LES MODES DE CAPTURE DES POISSONS DECLARES



53 pêcheurs, répartis sur tous les bassins, ont tenu un carnet de pêche ; ils ont consacré 87 heures en moyenne à la pêche de la truite de mer pour capturer 4,8 poissons (de 0 à 32), soit une moyenne de 18,4 heures pour 1 capture.

34% des pêcheurs qui ont tenu un carnet n'ont réalisé aucune capture ; la proportion de bredouilles est beaucoup plus élevée parmi les pêcheurs ayant répondu à l'enquête postale : 72%.

Contrairement aux années précédentes, c'est en août-septembre que le rendement de la pêche a été le meilleur pour diminuer à nouveau en fin de saison.

52% des captures déclarées ont été réalisées au rapala ou poisson nageur qui reste cette année encore l'appât le plus utilisé et le plus efficace ; viennent ensuite, assez loin derrière la cuiller et la mouche. Après un maximum atteint en 1997, la part du rapala tend à diminuer pour se stabiliser depuis 4 ans aux alentours de 50% des prises. C'est le mode de pêche quasi-exclusif de la prolongation du soir (95% des captures).

La situation est cependant loin d'être homogène sur l'ensemble des cours d'eau : si le rapala arrive très nettement en tête sur Arques et Authie, c'est la cuiller qui prédomine sur Bresle, Canche, Seine et Andelle et la mouche sur les petits cours d'eau côtiers.

ET SUR LA BRESLE ?

L'année 2001 constitue une année "noire" pour le suivi des migrateurs ! la persistance de forts débits tout au long de l'année 2001 (deux fois supérieurs aux débits moyens des 30 dernières années - données SEMA Haute-Normandie) n'a pas permis d'assurer un fonctionnement correct du dispositif de contrôle : pas de piégeage des smolts au printemps, contrôle des adultes commencé seulement à la mi-juillet, pas de piégeage des bécards durant l'hiver 2001/2002 donc pas de correction possible des effectifs contrôlés... c'est la première fois depuis 1984 que les conditions sont aussi durablement défavorables.

Les effectifs contrôlés à la montée en 2001 se limitent donc à **122 truites de mer et 9 saumons atlantiques**, effectifs les plus faibles jamais enregistrés mais évidemment non significatifs des remontées compte-tenu des conditions hydrologiques.

La pluviométrie nettement plus modérée des derniers mois devrait permettre un retour progressif à la normale. Le piégeage des smolts a été réalisé ce printemps, encore que dans des conditions sous-optimales ; le contrôle des adultes a démarré début mai (22 truites de mer contrôlées au 1er juin).

LA SAISON DE PECHE 2001 EN BASSE-NORMANDIE

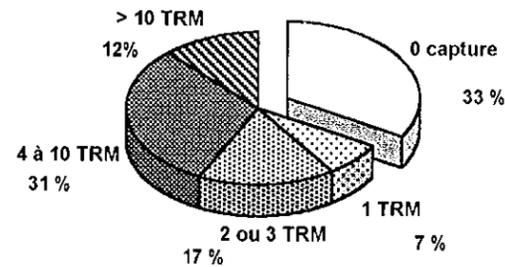
CAPTURES DE TRUITES DE MER DECLAREES PAR BASSIN

263 truites de mer ont été déclarées par 85 pêcheurs,
89% des prises déclarées provenant de la Touques

RIVIERES	DECLARATIONS VOLONTAIRES			CAPTURES ESTIMEES
	Timbres vendus	Pêcheurs participants	Captures déclarées	
Touques	538	67	234	1525 *
Dives	52	3	5	50-100
Orne	67	2	3	?
Seulles	6			?
Vire	51	3	11	70
Sinope	1			?
Saire	11			?
Sienne	91			?
Sée	254	5	5	> 30
Sélune	157	4	4	> 25
Couesnon	4	1	1	?
TOTAL	1232	85	263	> 1720

* : dont 170 poissons de taille légale relâchés

LE PANIER DU PECHEUR (d'après les carnets de pêche)



42 pêcheurs ont tenu un carnet de pêche, principalement sur la Touques mais aussi sur la Vire (7 carnets). La moyenne de 5,6 truites de mer capturées (de 0 à 51 !) est le maximum depuis l'instauration du suivi de la pêche de la truite de mer. Il est remarquable de constater qu'en 2001, la proportion de bredouilles, et celle de pêcheurs ayant capturé entre 4 et 10 truites de mer sont presque identiques, environ 1/3 des pêcheurs.

LA TRUITE DE MER SUR LA TOUQUES

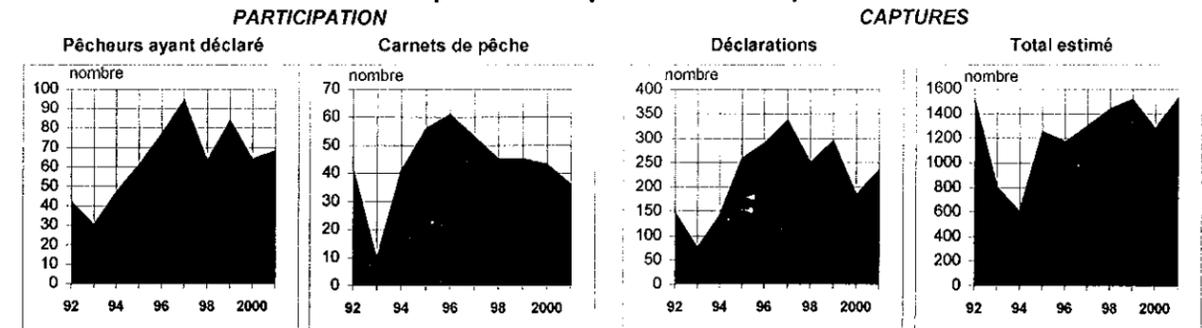
La saison de pêche 2001 a été encore sous l'effet de l'instauration de la taxe piscicole unique salmonidés migrateurs, dont les ventes ont baissé sur le domaine public. Cette évolution est par contre intégralement compensée par une augmentation sur le domaine privé dans le secteur de Lisieux, le suivi et l'information sur les remontées à la passe du Breuil-en-Auge y favorisant l'intérêt des pêcheurs pour la truite de mer.

Contrairement à l'année précédente, les conditions de pêche ont été assez favorables, avec notamment un mois de juin chaud stimulant les remontées – et les captures – et un très beau mois d'octobre. Les débits ont été très réguliers et fortement soutenus par l'importante recharge des nappes de l'hiver 2000-2001. Ce haut niveau estival a notamment limité le développement de la végétation aquatique, habituellement gênante sur le cours aval influencé par les rejets de l'agglomération de Lisieux (eutrophisation). L'effort de pêche est revenu dans la moyenne et le rendement a atteint la valeur record de 10 heures par capture.

Le total estimé des prises est de **1535 captures**, plus haut niveau atteint depuis le début du suivi de la pêche récréative en 1992. 11% des prises ont été remises à l'eau (170 poissons de 35 à 48 cm). Le stock exploité en 2001 est ainsi évalué à 1350 truites de mer.

La pêche sur l'aval de Lisieux commence à fournir des rendements comparables à ceux du domaine public aval ; dans le cas de la pêche à la mouche, le rendement sur les parcours « mouche uniquement » s'avère même supérieur (x 2,5). Toutefois, le taux de déclaration volontaire des captures sur la Touques stagne à 17 %.

Participation des pêcheurs et captures



Taille et poids moyens des poissons déclarés 56 cm - 2,11 kg

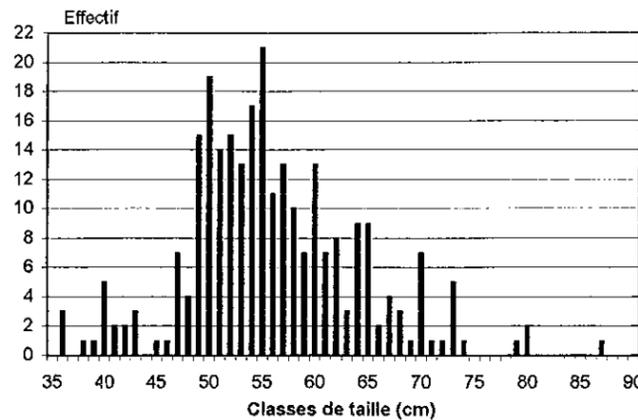
(sensiblement supérieurs aux années précédentes)

15 truites de mer de plus de 4 kg ont été déclarées :
3 proviennent de la Vire avec

la plus grosse : 87 cm pour 7,685 kg

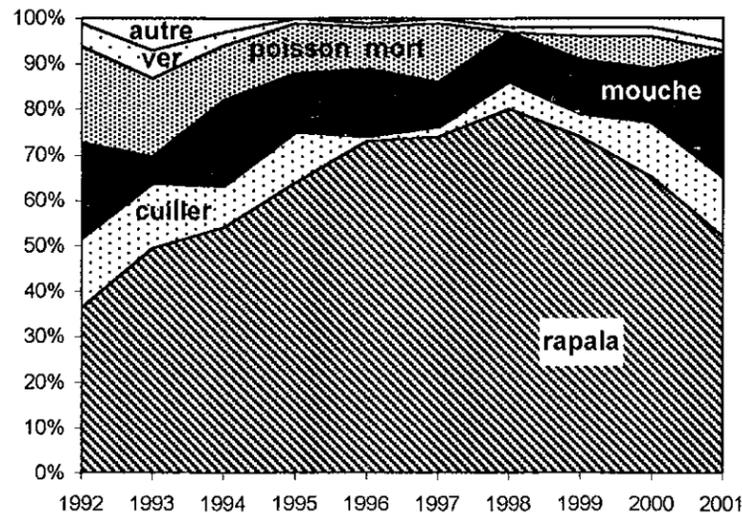
- c'est aussi la plus vieille car elle provient du déversement de smolts marqués de 1995 et a déjà frayé 4 fois -

9 autres viennent de la Touques, dont une truite de mer de 80 cm pour 5,4 kg, 2 de l'Orne avec une truite de mer de 80 cm pour 5,6 kg et 1 de la Dives.



L'augmentation de la taille moyenne (+ 3cm) est due à une proportion moindre de finnock dans les déclarations de la Touques et accrue de sujets à frais multiples entre 60 et 70 cm.

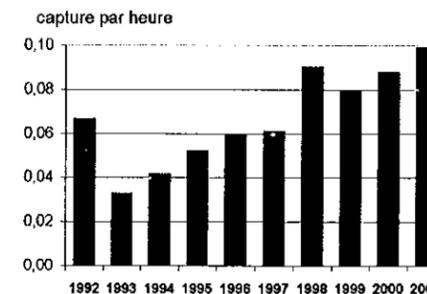
Evolution du mode de capture des prises déclarées



En 2001, la moitié des prises déclarées ont été effectuées avec un leurre de type poissonnageur. C'est une diminution – régulière – depuis quelques années de la part des captures faites au rapala. Cette année, c'est la mouche qui voit sa part plus que doubler (de 12 à 27%), les conditions de pêche ayant été très favorables.

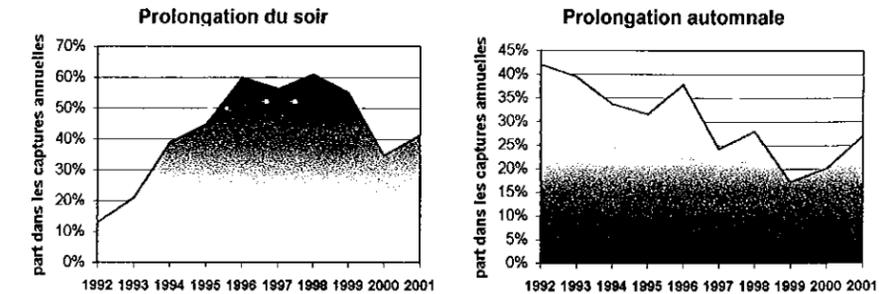
Le rapala reste cependant le mode de pêche le plus efficace pendant la prolongation du soir avec 80 % des prises. Sa part dans le total annuel diminue du fait d'une diversification des pratiques de pêche sur la Touques, certains pêcheurs préférant d'autres modes de pêche ou éviter la fréquentation parfois importante le soir.

Evolution du rendement de la pêche



Sur les 10 années de suivi, le rendement de la pêche à la ligne de la truite de mer sur la Touques a été multiplié par 2. L'ampleur et la régularité de cette évolution montre l'intérêt de toutes les actions engagées sur le bassin pour y développer la population de truites de mer et la pêche sportive.

Contribution des prolongations de pêche aux captures de truites de mer



Instaurées en 1986, les prolongations de pêche spécifiques à la truite de mer contribuent fortement au bon rendement de cette pêche et au volume global des captures.

Après quelques années de découverte, notamment de l'efficacité de certains modes de pêche en soirée (poissonnageur), la prolongation du soir procure 40 à 60 % du total des prises.

La prolongation automnale permet une activité halieutique soutenue jusqu'à la fin octobre, sauf les années de crues précoces comme 1999 et 2000. Le niveau initial de 40% des prises annuelles s'est ensuite tassé autour de 25 %, sans doute du fait d'un effort de pêche maintenant très intense dès le début de saison en mai-juin.

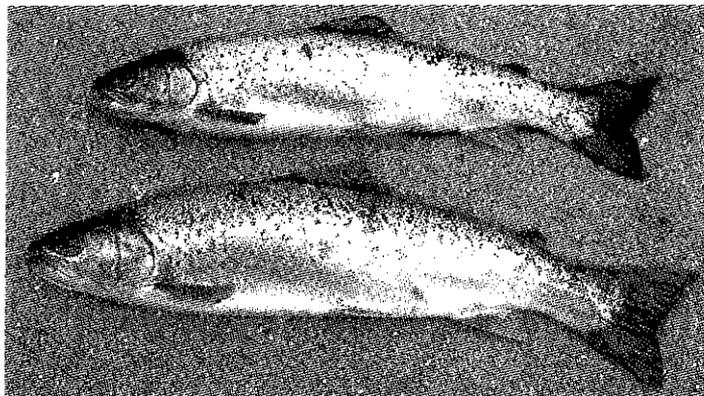
L'évolution favorable du rendement de la pêche récréative indique que ces 2 dispositions réglementaires, très propices à l'activité halieutique, ne contrarient pas l'évolution de la population de truites de mer de la Touques.

Suivi des remontées au Breuil-en-Auge

2 704 truites de mer ont été enregistrées du 24 avril 2001 au 15 janvier 2002 (50% en juin) à la passe à poissons du barrage du Breuil-en-Auge. Ces effectifs, auxquels s'ajoutent les captures (encore effectuées pour la très grande majorité sur le domaine public en aval) ainsi que les 660 frayères dénombrées sur les affluents du domaine public, fournissent une évaluation du **contingent 2001 remonté sur la Touques à environ 5000 truites de mer**.

Infos techniques : LE STADE "FINNOCK"

Alors que les jeunes saumons, une fois descendus en mer, entament un long séjour de 15 à 32 mois dans l'océan, certaines jeunes truites de mer peuvent revenir en eau douce quelques mois seulement après leur dévalaison.



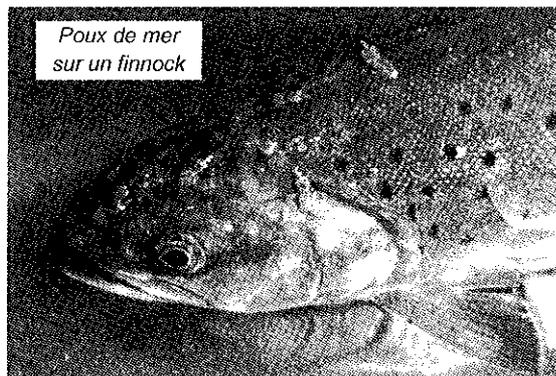
Deux finnock de la Touques (14) : 31 et 36 cm

Ces post-smolts ou " finnock " - terme d'origine écossaise - remontent ainsi dans les estuaires et parties aval des cours d'eau à partir du début juillet, avec un pic à la mi-juillet. En Basse-Normandie, leur taille varie de 25 à 42 cm selon leur âge de smoltification : les sujets les plus jeunes, smoltifiés à 1 an, sont les plus petits : 25 à 36 cm, ceux smoltifiés à 2 ans mesurent de 32 à 40 cm. En Haute-Normandie - Picardie, leur gabarit est très supérieur, 45 cm en moyenne, pouvant atteindre 50 cm pour les individus remontant à l'automne.

L'arrivée des finnock est bien connue des pêcheurs car ils forment généralement des groupes de poissons très actifs, continuant à s'alimenter en eau douce. Localement, cette remontée est même qualifiée de " montée des poux ", tant le

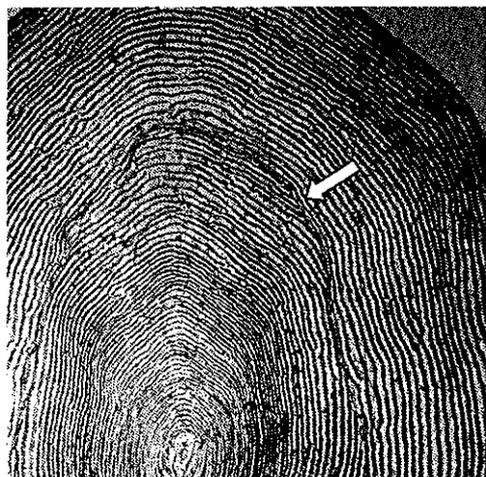
parasitisme par les poux de mer peut être important sur ces sujets de petite taille, au derme moins résistant que les truites de mer adultes.

Cette infestation par les poux de mer, qui atteint son paroxysme en début d'été, constitue probablement un facteur important poussant les post-smolts qui se trouvent encore à proximité des côtes à s'engager vers l'eau douce pour s'en débarrasser. Il n'est pas rare d'observer des individus arrivant en estuaire avec une, voire plusieurs centaines de poux de mer, l'infestation pouvant aller jusqu'à une destruction locale du derme sur les sites privilégiés d'implantation que sont la tête et le dos en arrière de la nageoire dorsale. A l'étranger, l'impact des proliférations de poux de mer consécutives au développement des élevages de saumons en cages marines a même été catastrophique pour les stocks de truites de mer à forte composante de finnock (Irlande, Ecosse) qui ont très gravement décliné.



Poux de mer sur un finnock

La proportion de finnock dans les remontées varie beaucoup selon les rivières et semble dépendre à la fois de la taille des smolts - une taille faible à moyenne favorise le phénomène -, de la présence de zones d'engraissement côtières et des conditions de vie, notamment température, qui s'y rencontrent en début d'été. Les post-smolts de la Touques (90 % des truites de mer de cette rivière ont un comportement finnock) et de la Dives demeurent ainsi très majoritairement en baie de Seine, aux abords de l'estuaire.



Anneau estival d'arrêt de croissance sur l'écaille d'une truite de mer adulte (1 an + de mer)

En France, l'abondance des finnock dans les remontées de truites de mer est forte sur des rivières comme la Touques, la Dives (Calvados) ou la Nivelle (Pyrénées-Atlantique), plus modérée et variable dans le Massif armoricain et faible en Haute-Normandie / Artois / Picardie.

Ceci étant, même sur des rivières où les finnock sont rares, les poissons peuvent avoir eu un comportement de type "finnock" lors de leur migration vers les zones d'engraissement marines, en s'engageant dans les estuaires ou parties basses des rivières situées sur leur trajet (comportement révélé par la présence, sur les écailles des truites de mer adultes, d'un anneau estival d'arrêt de croissance caractéristique).

La remontée en rivière au stade finnock n'apparaît qu'assez rarement liée à un comportement reproducteur ; une étude particulière des finnock de la Touques a montré que la remontée en vue d'une première reproduction l'hiver suivant ne concernait que des individus d'au moins 35 cm, sans pour autant que la totalité des gros finnock soit effectivement en phase de maturation sexuelle. La proportion d'individus matures est sans doute plus élevée chez les gros finnock qui remontent à l'automne.

Propre à la truite de mer, le stade finnock caractérise les stocks dans la manière dont les post-smolts exploitent les zones d'engraissement, proches ou éloignées, et supportent les conditions des premiers mois de leur vie marine.